

CONSEIL & DÉVELOPPEMENT

HONORAIRES TTC (TVA 20%)

MANDATS DE RECHERCHE :

Honoraires à la charge de l'acquéreur.

Les honoraires se composent d'une partie fixe forfaitaire à laquelle s'ajoute une partie variable :

1/ Partie fixe forfaitaire : 5 000 € TTC

+

2/ Partie variable : 2% TTC du prix de vente *

*** Les honoraires sont calculés sur le prix « net vendeur ».**

Les honoraires sont dus à la signature de l'acte authentique de vente.

LOCATION :

Appartements et maisons :

A la charge du preneur :

10 € TTC par m² habitable + état des lieux 3 € TTC par m² habitable

A la charge du bailleur :

10 € TTC par m² habitable + état des lieux 3 € TTC par m² habitable
